

Les Amis du Vieux Saint-Germain

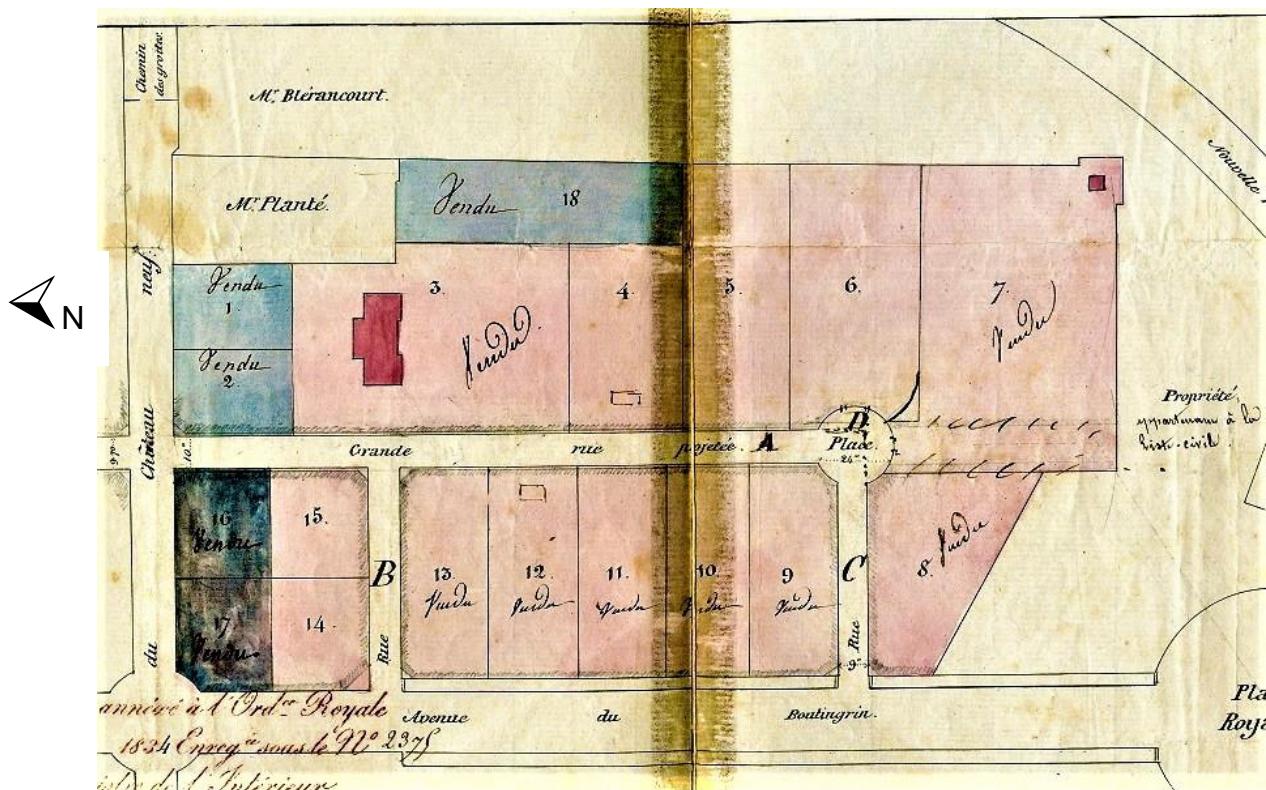
Une page d'archive...

page n° 15 du 7 octobre 2020



Les contours architecturaux de la terrasse haute méridionale du Château-Neuf à Saint Germain-en-Laye

La clôture de l'ensemble des terrasses du Château-Neuf aurait été édifiée entre 1594 et un peu après 1604. Ses vestiges architecturaux actuellement visibles témoignent de ce qu'elle concernait aussi toute la terrasse haute méridionale. Les représentations à vol d'oiseau d'Alessandro Francini en 1614 et en vue cavalière de Claude Chastillon en 1615 montrent qu'elle encadre l'extrémité sud initiale avec le bois d'agrément ou de chasse et les faces est et ouest des petits « jardins de la Reine ». Puis, cette terrasse traverse les siècles où se succèdent l'ensemble paysager du Boulingrin aux XVII^e, XVIII^e siècle, les jardins « à l'anglaise » au XIX^e siècle, et maintenant l'ensemble scolaire Saint-Erembert au sud et des propriétés privées au nord.



Plan de la division des terrains du Boulingrin mis en vente à St Germain-en-Laye, 1834,
Archives Municipales Saint-Germain-en-Laye (sous-série 10_rue Lemierre).

Comme sur une vue aérienne, ce plan d'architecte esquisse les contours de la terrasse haute.

- La limite ouest se situe en bas du plan, rue du Boulingrin (actuelle Avenue Gambetta), elle s'étend de la parcelle 8 à la parcelle 13 et se termine au niveau de la rue Lemierre (B).
- La limite sud à droite est constituée par les murs des parcelles 7 et 8 de la propriété de Nervo (l'actuel établissement scolaire Saint-Erembert inclut aussi les parcelles 5 et 6). Le contour sud-ouest du Château-Neuf est irrégulier comme déjà décrit en 1797 (AD78, 1Q247, n°2513).

- La limite nord à gauche est virtuelle et déterminée par la rue Lemierre, ensuite en allant vers l'est, elle passe d'abord devant le bâtiment en section rosée, dernier vestige en 1834 des bâtiments communs du Château-Neuf (nommé Hôtel du Gouverneur en 1777), puis jusqu'au prolongement de la propriété encadrant l'ancienne chapelle de la Reine.

- A l'est, la limite repose sur le mur de soutènement de la terrasse haute lotie par les parcelles 18,5,6 et 7.

Maîtres généraux des Bâtiments du roi Henri IV, Guillaume Marchant puis son fils Louis, avaient entouré l'ensemble des terrasses de murs solides «en moellons, chaux et sable, garnis de jambes de pierre de taille espacées de douze pieds en douze pieds». Les clichés ci-dessous, pris sur place par l'auteur, avec mesures des éléments architecturaux, font revivre les descriptions de 1604.

Ce cliché du 10 novembre 2019, le long de l'avenue Gambetta (anciennement du Bouligrin, plan 1817), représente, sur 40 m vers le sud, le mur clôturant à l'ouest les anciens jardins de la Reine gravés en 1614. En avant de la façade (bord droit de la photo), ce mur rejoignait perpendiculairement celui qui descendait vers la Seine jusqu'au « jardin des Canaux », en passant par le mur des Lions, puis une asymétrie de son contour réduisant la sixième terrasse, encore visible actuellement.

Ce mur ouest a été surtout remanié sur 40 mètres côté nord (vers la gauche de la photo). Pour la partie sud, sur une seule propriété encore verdoyante (parcelle 11, plan 1834), des restaurations ont dû l'aider à parvenir dans cet état.



Ce cliché du 11 mars 2020 (avec l'aimable autorisation de l'école Saint-Erembert) est pris en bas de l'extrémité sud du mur (5 mètres) de soutènement et de clôture de la terrasse haute méridionale. Si l'arbre à gauche cache les pierres de taille décrites en 1604, le panorama sur la vallée de la Seine retrace une partie de l'histoire : le clocher de l'église Saint-Wandrille marque le sud de la cinquième terrasse et en bas sur la droite, le pont indique le milieu du site du Château-Neuf.

Ève GOLOMER

Références :

Maximilien de Béthune, duc de Sully, *Les actes de Sully passés au nom du roi de 1600 à 1610 par devant Me Simon Fournier notaire au Châtelet de Paris dont les minutes sont conservées en l'étude de Me Henri Motel, notaire à Paris*, recueillis publiés et annotés par M.F. de Mallevoüe en 1911 à Paris. Marché du 28 janvier 1604, page 184, BNF.

Ève Golomer, *La troisième terrasse des jardins du Château-Neuf de Saint-Germain-en-Laye : Arts et cognition spatiale*, coédition A.P.P.A., 2019, limite sud de la troisième terrasse, p. 36-44.

Monique Kitaeff, *Le Château-Neuf de Saint Germain-en-Laye, Monuments et Mémoires publiés par l'Académie des inscriptions et belles lettres*, tome 67, Ed. De Boccard, 1999.

Bernard Voinchet, « Redécouvrir l'oeuvre de Le Nôtre à Saint-Germain-en-Laye, Art et Science des jardins et de la terrasse de Saint-Germain-en-Laye », *Bulletin des Amis du Vieux Saint Germain*, n° 38, 2001, p 9-14.